



À LA BARRE

C^{IE} DU P'TIT BALLON

texte **Ronan Chéneau**

mise en scène **Steeve Brunet**

AVIGNON (84)

Tribunal judiciaire d'Avignon

Festival Off Avignon

La Manufacture

→ 8 au 18 juillet 2025

(Relâche les 12, 13 et 14)



PRESSE NATIONALE

AGENCE ZEF

Isabelle Muraour

06 18 46 67 37

contact@zef-bureau.fr

Qu'attendre exactement de la justice
et de ses procédures ?

Existe-t-il un tribunal idéal où tout se répare ?

Est-ce la justice qui transforme la société,
ou bien l'inverse ?



AVIGNON

Tribunal judiciaire d'Avignon
Festival Off Avignon
La Manufacture

→ 8 au 18 juillet 2025

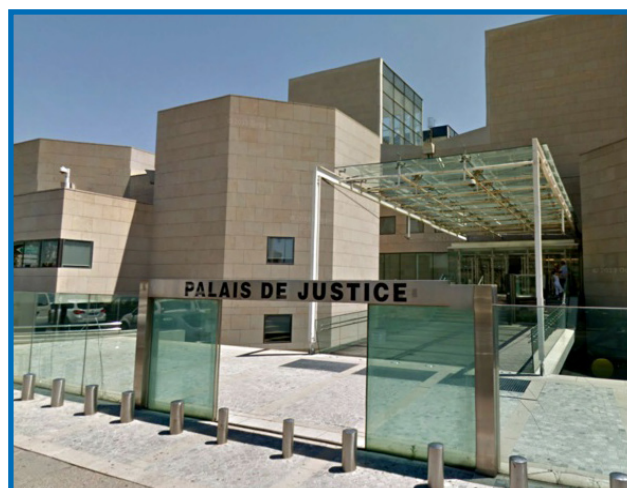
11h & 15h

(Relâche les 12, 13 et 14)

Durée 1h15 + 45 minutes de débat.

Le Tribunal (2 Boulevard Limbert) se situe
à 10 minutes à pied de **La Manufacture**.

RÉSERVATION : 04 90 85 12 71
lamanufacture.org



la **ma**
nuf
act
ure
COLLECTIF
CONTEMPORAIN

À LA BARRE
2025



Qu'attendre exactement de la justice et de ses procédures ?

Existe-t-il un tribunal idéal où tout se répare ?

Est-ce la justice qui transforme la société, ou bien l'inverse ?

La singularité du spectacle *À La Barre* est d'être joué dans les tribunaux*, par trois comédiennes et deux comédiens, sans autres artifices que des robes de magistrat·es et d'avocat·es, et quelques papiers. Il nous semblait capital de sortir du théâtre, de ses codes et de ses rituels pour en interroger d'autres, ceux des tribunaux, face à la réalité des violences faites aux femmes en France, face à l'urgence et la difficulté d'y répondre aujourd'hui pour tout le système judiciaire.

À partir d'affaires réelles, d'entretiens et d'enquêtes *À La Barre* propose de partager avec un public devenu auditoire la difficulté de cette relation entre les règles d'une justice parfois incomprises et la souffrance endurée par des millions de femmes au quotidien, du harcèlement au travail jusqu'au crime de viol. Face à la multiplicité des situations, des faits souvent invisibles, des souffrances passées difficiles à exprimer ou à prouver, que peut réellement la justice et qu'attendre d'elle ? Comment réparer ? À l'issue du spectacle, un débat s'ouvre au public, avec les artistes et des spécialistes.

* Le spectacle peut aussi être joué dans les lieux de réunion citoyenne (salle de conseil municipal) ou les lieux identifiés comme « patrimoniaux » moyennant quelques adaptations.

DISTRIBUTION

TEXTE

Ronan Chéneau

MISE EN SCÈNE

Steeve Brunet

ASSISTÉ PAR Rémi Dessenoix

AVEC

Steeve Brunet

Marion Casabianca

Anne Cosmao

Valérie Diome

Adrien Vada

AVEC LES REGARDS DE

Maître Isabelle Delacour,
AVOCATE RÉFÉRENTE AUPRÈS DE LA
VILLE DE ROUEN SUR LA QUESTION
DES DROITS DES FEMMES

Maître Yaël Godefroy,

AVOCATE PÉNALISTE ROUENNAISE

PRODUCTION

Compagnie du P'tit ballon

PRODUCTION DÉLÉGUÉE

CDN de Normandie-Rouen

AVEC LE SOUTIEN DE

DRAC Normandie

Département de la Seine-Maritime

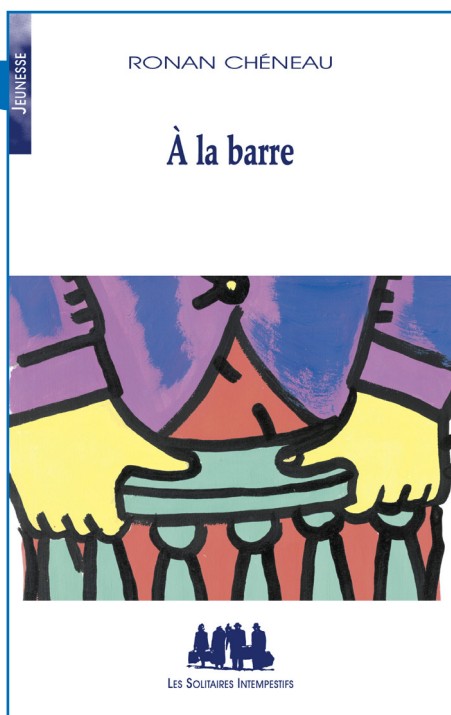
Métropole Rouen Normandie

Direction Régionale aux Droits des Femmes
et à l'Égalité

ECFM, Canteleu

Théâtre Charles Dullin, Grand-Quevilly

Centre Culturel André Malraux, Rouen



Texte publié aux éditions
Les Solitaires intempestifs

88 pages

ISBN 978-2-84681-771-4

Prix : 13.00€

Collection : Jeunesse

Date de parution : 17 avril 2025



CONTEXTE

Lorsque le projet *À La Barre* a commencé il y a deux ans, pour une création le 25 mai 2024 à la cour d'assise de Rouen, puis des représentations prévues au tribunal d'Avignon pour le festival l'année suivante, le procès de la-dite « affaire Pelicot » ou « des viols de Mazan » n'avait pas commencé ni eu encore, à fortiori, le retentissement national et international qu'il connaît aujourd'hui.

Ce procès – tant par l'ampleur des crimes que par le courage de Gisèle Pelicot durant les audiences et en dehors – est d'ores et déjà considéré comme historique. On parla ainsi de « crimes de masse » à l'encontre de Madame Pelicot, sédatée près de 200 fois pendant 9 ans par son mari pour être violée par lui et 70 autres hommes. Beaucoup de littérature, d'essais, ont été produits et le seront encore, attestant qu'il y aura certainement, dans l'histoire des luttes féministes et du droit pénal un avant et un après « affaire Pelicot ».

À ce jour, le procès suit son cours puisqu'un second en appel se tiendra à la cour d'assises de Nîmes le 6 octobre 2025, devant un jury populaire, 7 accusés parmi les 51 ayant fait appel.

Bien conscient·es de la gravité des faits, de l'ampleur incommensurable de leur retentissement, il nous semble nécessaire plus que jamais d'accomplir notre projet initial – nous sommes en contact avec le tribunal d'Avignon depuis deux ans – afin qu'une forme théâtrale s'invite sur ces lieux pendant le festival. *À La Barre* s'inscrit dans la filiation d'un théâtre populaire, du théâtre forum (puisque un débat a lieu après chaque représentation), un théâtre du réel, simple dans sa forme, écrit dans une volonté de répondre à une urgence sociale et citoyenne. Il n'est donc pas question de l'affaire des viols de Mazan dans *À La Barre* qui fut créé quelques mois avant le procès, mais l'urgence du sujet traité – le traitement des violences sexistes et sexuelles par la

juridiction française aujourd’hui – vient forcément lui faire écho, dans un paradoxal mouvement de rétrospective anticipée. L’accueil de cette proposition fait par l’ensemble des services du tribunal après ces audiences vécues plusieurs mois fin 2024 tend à nous convaincre qu’un geste de création citoyenne, ouverte au débat, rassembleuse et contradictoire, doit pouvoir exister après l’horreur.

Ronan Chéneau, auteur
Steeve Brunet, metteur en scène
Avril 2024



3084 035

NOTE D'INTENTION

Où en est la justice avec les violences faites aux femmes ? Comment considère-t-elle le patriarcat et les situations d'emprises, de domination au quotidien que nombre de féministes reconnaissent comme ses symptômes ? Comment magistrats, avocats, parviennent à faire parler le droit, celui des victimes et des accusé-es, quand les faits relèvent des liens humains les plus proches, dans l'intimité du couple, dans la proximité des lieux de travail, des lieux publics ? Sachant que la majorité écrasante (presque l'unanimité) des agresseurs et des criminels appartient à leur genre, où en sont les hommes dans ces combats ?

« Tout ce qui fait avancer les femmes fait avancer la société »

Gisèle Halimi

Dans *À La Barre* le théâtre s'invite au tribunal. Que le spectacle joue dans une Cour véritable ou bien reconstituée, il s'approprie les codes de la justice et de ses audiences au quotidien.

Inspirés d'affaires réelles, les échanges entre magistrat-es, accusé-es, victimes et avocat-es, tentent une double élucidation : la complexité des métiers de justice et leur vocation se heurtent à celles des situations exposées, des faits allégués, des actes et des souffrances cachées, passées, bien souvent difficiles à établir, à exprimer.

En face, c'est une justice également en souffrance, qui éprouve les limites du judiciaire mais aussi économiques et humaines quand tant d'écoute, de soin et de réparation sont attendus. Du temps où seules les Cours d'Assises jugeaient



Steve Brunet, metteur en scène

les crimes, 80 % d'entre eux étaient des affaires de viols.

Les juges essaient d'éclaircir les faits, de comprendre, les procureurs et procureures d'appeler au plus strict respect du droit dans un contexte où les affaires s'accumulent et où la justice, mal connue du grand public, semble intimidante et obscure, comme ses procédures, ses principes, son histoire. Quand nul pourtant n'est censé ignorer la loi...

La justice peut-elle réparer les êtres ? La société ? C'est sans doute trop demander aux hommes et nombreuses femmes qui la portent (elles constituent 71% des juges), puisque c'est la société une fois brisée, en échec, qui se retrouve dans ses audiences, auxquelles toute personne peut se rendre, en général.

C'est en partie ce que ce spectacle tente : reconstituer, en éclairant ses rôles, ses codes et son histoire, le travail difficile des magistrats et des avocats. Du harcèlement au travail, des agressions au sein d'un couple, aux violences, au viol, si la justice ne peut prétendre réparer la société, elle l'interroge, la confronte à elle-même.

Aux individus ensuite de faire le reste, aux hommes notamment de se responsabiliser, comme tout individu détenteur de pouvoir, de la puissance physique, économique et sociale, de se responsabiliser d'autant plus dans son lien à autrui, au quotidien.

Il ne s'agit donc en aucun cas de faire le procès de la justice, au contraire, mais de regarder vers l'extérieur : éclairer la société d'aujourd'hui sur cette question fondamentale de l'égalité femmes/hommes (on voudrait dire : de l'égalité tout court) en nous emparant des codes des tribunaux (plaider, réquisitoire, contradictoire) sans effets ni autres costumes que les robes des magistrat·es et des avocat·es que les artistes endossent à tour de rôle, le public pour témoin, à savoir le peuple, au nom duquel les verdicts sont rendus.

Sans être des spécialistes de l'histoire ni du droit, souhaitant nous adresser à un large public, aux jeunes comme aux moins jeunes, nous mesurerons en tant qu'artistes l'importance d'interroger nos représentations et nos imaginaires, comme l'urgence de les bousculer.

Steeve Brunet, metteur en scène

« Les agressions sexuelles et le viol sont moteurs dans chaque système d'oppression élaboré par l'homme, au nombre desquels comptent l'esclavage, le colonialisme, la guerre, le génocide et l'ensemble des crimes contre l'humanité. Ces agressions jouent un rôle central dans la domination masculine – qui inclut la domination d'autres hommes et d'enfants, faut-il préciser. La question sexuelle est en premier lieu une question politique. »

**Catharine McKinnon
Le Monde 20/11/2023**



MISE EN SCÈNE

À travers un objet de fiction, plusieurs affaires sont présentées sans lien direct entre elles, hormis le droit des femmes, l'équité homme-femme et les violences intrafamiliales et professionnelles. Le public n'assiste pas à un procès unique ancré dans la réalité, mais devient témoin d'une parole universelle. Ce spectacle ne vise pas à poser des jugements fictifs, mais plutôt à comprendre le rôle des acteurs et actrices du tribunal et le fonctionnement de ce lieu complexe. Au-delà du divertissement, il s'agit d'un outil pédagogique et citoyen.

LE DISPOSITIF

Les cinq comédiennes et comédiens endossent successivement les rôles de juge, de greffier, d'avocat·e général, d'avocat·e de la partie civile ou de la défense, ainsi que des victimes ou accusé·es cité·es à la barre. **Le public plonge dans une expérience immersive au cœur d'un tribunal.** À l'issue de la représentation, il est invité à participer à un débat qui prolonge la réflexion, en présence d'avocat·es et de membres d'associations de défense des droits des femmes. L'objectif est de transformer la sensibilisation et la réflexion suscitées par le spectacle en engagement concret.

« On me regarde...
On m'écoute.
Je suis regardé...
Un moment de vérité,
c'est ce moment...

Toutes les choses dites
le seront à jamais.
On pourra refaire une
procédure, si je fais appel,
mais ce sera autre chose...

L'oralité des débats,
c'est ce qui est dit à l'oral,
devant le tribunal, en direct,
devant témoin s'il y en a,
devant vous.

Voilà c'est tout cela qui
permet à la juridiction de
forger son intime conviction. »

Extrait d'À La Barre

« AUDIENCES » : UNE VERSION ADAPTÉE POUR LE COLLÈGE

Audiences est la version adaptée du spectacle *À La Barre* à destination des classes de 4^{ème} et 3^{ème} au collège. Cette version du spectacle a été créée pendant une Résidence Jumelage de 3 semaines au Collège Boieldieu à Rouen, avec tout le niveau de 4^{ème}. Des échanges, des exercices, des mises en situation, des instants de procès, des improvisations ont eu lieu avec les élèves, sur les questions de l'équité filles / garçons et des violences faites aux femmes à travers le prisme de la Justice, pour être au plus près des problématiques qu'elles et qu'ils rencontrent. Violences conjugales, violences faites aux femmes, VSS, VIF, stéréotypes, consentement, équité, etc... Sont également au cœur des échanges et réflexions, les rôles et compétences des différents tribunaux, leur composition et leur fonctionnement, le déroulé d'un procès.

Dans un tribunal reconstitué, la représentation du spectacle *Audiences* dure 40 minutes. Elle alterne des scènes de différents procès en rapport avec les violences faites aux femmes (harcèlement, emprise, non assistance à personnes en danger, violences, etc...) et des adresses directes au public. L'idée est de reconstituer sommairement un tribunal (tables, chaises et une barre...), les magistrat·es et avocat·es sont habillé·es de toges

En amont d'*Audiences*, un feuillet sera remis aux professeur·es, contenant :

- Explication de la notion de l'équité fille / garçon ;
- Définition des stéréotypes filles / garçons ;
- Définition des VSS, VIF, violences faites aux femmes, violences conjugales ;
- Définition du consentement ;
- Introduction aux différents tribunaux et cours de justice, en définissant leurs champs d'application (contraventions, délits, crimes) et les peines maximales encourues propres à chaque tribunaux et cours de justice (10 ans, 20 ans, réclusion à perpétuité) ;
- Explication des différents acteurs et actrices de la justice (magistrat·es, procureurs, avocat·es, greffiers et greffières, etc...) ;
- Fonctionnement et déroulé d'un procès ;
- Partage du lexique judiciaire.

À la suite d'*Audiences*, un débat de 40 minutes est engagé avec les élèves, à l'aide des outils pédagogiques. Un violentomètre est explicité et distribué en format papier.

Cet échange permet une discussion avec les élèves sur le contenu du spectacle et ses différentes scènes, en s'aidant d'outils pédagogiques.

DISTRIBUTION

avec

Marine Chambrier
Adrien Vada Djerbetian
Steeve Brunet

mise en scène

Steeve Brunet
assisté de Rémi Dessenoix

Audiences est une proposition artistique et pédagogique sur-mesure pour les collégiens et collégiennes. Ce format est très léger dans son installation et sa réalisation. Il a pour vocation à être joué dans des salles dédiées au sein des établissements scolaires ou dans des théâtres. La présence d'une personne de l'infirmierie scolaire ou d'une personne formée à l'accueil des victimes de VSS est obligatoire pour assurer l'éventuelle prise en charge d'élèves confronté·es à ces sujets.

**« AUDIENCES »
VERSION ADAPTÉE POUR LE COLLÈGE**

DISTRIBUTION : 3 comédien·es

JAUGE MAXIMALE : 100 élèves

UN PROJET SOUTENU PAR la DRAC Normandie (Jumelage-résidence d'artistes en milieu scolaire), la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Normandie, la Ville de Rouen, le collège Boieldieu et le Centre Culturel André Malraux à Rouen.

AVEC LE REGARD ET LES PRÉCIEUX CONSEILS de Maître Yaël Godefroy, avocate pénaliste, à la relecture du projet.



LE COMPAGNIE DU P'TIT BALLON

La Compagnie du P'tit Ballon implantée à Rouen depuis 2018 et dirigée par Steeve Brunet, s'engage activement dans la société à travers le théâtre.

Voici quelques initiatives citoyennes :

- Émission radiophonique *Ça n'engage à rien* en partenariat avec le CDN de Normandie-Rouen. Cette émission diffusée sur les ondes de la Radio HDR vise à transmettre le théâtre au plus grand nombre ;
- Journées du Matrimoine : de 2018 à 2025, la compagnie a participé à cet événement qui a donné lieu, avec la Ville de Rouen, à la pose de plaques commémoratives en hommage à des femmes rouennaises inspirantes ;
- Lecture-spectacle *Légitime* : adaptée de l'ouvrage autobiographique d'Alexandra Lange, cette pièce dénonce les violences conjugales de manière exemplaire ;
- Actions culturelles en prison : à Rouen et au Havre, la compagnie aborde la question des violences faites aux femmes à travers des projets artistiques ;
- Fictions radiophoniques pour tous
Diffusion de pièces de théâtre via des émissions radiophoniques accessibles à tous ;
- Parcours CRED / Actions culturelles en collège
Sensibilisation des collégiennes et collégiens aux violences conjugales et intrafamiliales.

CONTACTS

PRODUCTION DÉLÉGUÉE CDN DE NORMANDIE-ROUEN

DIRECTION DE PRODUCTION

Antoine Pitel

+33 (0)6 45 68 11 29

antoine.pitel@cdn-normandierouen.fr

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT & DE DIFFUSION

Sarah Valin

+33 (0)7 49 02 56 65

sarah.valin@cdn-normandierouen.fr

ADMINISTRATRICE DE PRODUCTION

Elsa Corroyer

+33 (0)6 95 33 03 76

elsa.corroyer@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉE DE PRODUCTION

Romane Marilleaud

+33 (0)6 23 87 71 76

romane.marilleaud@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉ DE PRODUCTION

Florent Simon

+33 (0)6 20 17 84 44

florent.simon@cdn-normandierouen.fr

PRESSE REGIONALE

Raphaël Parés

06 26 25 64 51

raphael.pares@cdnnormandierouen.fr

Florent Paillart

07 69 47 81 36

florent.paillart@cdnnormandierouen.fr

PRESSE NATIONALE

AGENCE ZEF

Isabelle Muraour

06 18 46 67 37

contact@zef-bureau.fr

Photos © Arnaud Bertereau
sauf page 5 © CDN de Normandie-Rouen

